

L'Art Sacré 2 *Lettre d'information n° 4*

Septembre 2018



Deuxième journées d'étude : La place des architectures religieuses et sacrées dans l'espace public, contribution à une réflexion catholique

Nos deuxièmes journées d'études organisées à Moulins, les 6, 7 et 8 avril derniers, ont connu un réel succès malgré des difficultés d'acheminement rencontrées par certains participants à la suite des mouvements de grève de la SNCF. Près d'une centaine d'auditeurs se

sont donc retrouvés au siège du Cercle Bourbonnais qui accueillait l'événement. Organisées en collaboration avec le Musée de la Visitation, ces journées ont également permis de découvrir, ou de redécouvrir les exceptionnelles collections du musée sous la conduite de M. Gérard Picaud, directeur de l'institution et de M. Jean Foisselon, directeur-adjoint. Mis en dépôt par différents monastères de la Visitation, ce patrimoine est non seulement admirablement conservé mais, sans perdre la justification de son existence visant à rehausser la beauté des cérémonies liturgiques, il conserve à l'abri dans ces murs tout son sens puisqu'il est encore régulièrement utilisé lors de grandes occasions.

Venu spécialement de Rome, Mgr Jean-Louis Bruguès a tenu également à saluer les Visitandines qui perpétuent de nos jours à Moulins la communauté fondée en 1616 par des religieuses venues d'Annecy ; c'est là que, le 13 décembre 1641, s'est éteinte sainte Jeanne de Chantal.



Mère Anne-Sophie, supérieure du monastère, remet à Mgr Bruguès un ouvrage relatif à l'histoire de son couvent.



*Journées de Moulins, de gauche à droite :
M. Olivier de Rohan, président de la
Sauvegarde de l'Art français, Mgr.
Jacques Perrier, évêque émérite de
Chartres et de Lourdes, P. Laurent
Lemoine, vice-président de l'Art sacré 2.*

Les Vêpres pontificales chantées à la priurale de Souvigny ont permis de revoir ce vaste édifice en cours de restauration au centre duquel les gisants des saints abbés clunisiens Mayeul et Odilon ont repris leur place originale au-dessus du tombeau primitif. L'ancestral pèlerinage à Souvigny a été ravivé sous l'impulsion de Mgr Laurent Percerou, redonnant ainsi tout un sens aux travaux accomplis.

Une fois encore, la participation active à ces journées de la Sauvegarde de l'Art français aura permis leur brillant succès. Les interventions ont été particulièrement riches et suivies. Sans pouvoir encore assurer la publication d'Actes, nous nous limiterons dans cette lettre d'information à en donner deux d'entre elles : celle de Mgr Laurent Percerou, évêque de Moulins ainsi que celle de M. Robert White, professeur à l'Angelicum, l'université succédant au studium médiéval établi dans le couvent dominicain de Sainte-Sabine, à Rome.

Deuxième salon d'art sacré contemporain

Le deuxième salon d'art sacré contemporain se tiendra, cette année encore, en l'église Saint-Germain l'Auxerrois du vendredi 12 au dimanche 21 octobre prochains.

Plus d'une quinzaine d'artistes seront représentés. Un accueil tout particulier a été réservé aux artistes de Bethléem et plus particulièrement au Mosaïc Center de Jéricho.

Le concert inaugural sera donné le vendredi 12 à 20h par l'Ensemble Discantus, placé sous la direction de Brigitte Lesne. Cet ensemble, composé de six à neuf chanteuses solistes, fait revivre les répertoires du Moyen-Âge (chant grégorien et polyphonie).

La messe des artistes sera célébrée par Mgr. Bruguès le dimanche 22 octobre à 11h en l'église Saint-Germain l'Auxerrois.

Liste des artistes présentés

Gilles ALFERA, Abdulrahman AL MOZAYEN, Douceline BERTRAND, Françoise BISSARA-FREREAU, Christine CHELINI, Sergei CHEPIK, Christian COMTE, Giuseppe DUCROT, Raymond DUMOUX, GOUDJI, Jean-Pierre GUILHEM, Paul GUIRAGOSSIAN, Michel LAURICELLA, Marion LEBEC, Jean-Luc LEGUAY, Claudio LOCATELLI, Slimane MANSOUR, MELLERIO, Mosaïc Center (Jéricho), Axel PAHLAVI, Anne-Marie PARIS-LEROY, François PELTIER, David PONS, Lioudmila SABANEÏEVA, Amer SHOMALI, Vincent TAILHARDAT

L'Église dans l'espace public. Une enquête historique sur les origines : la construction des églises au IV^e siècle.

Par M. Robert White, professeur à l'Angelicum

Il existe aujourd'hui un vaste débat portant sur la place des églises dans l'espace public : on peut penser aux lois qui restreignent la construction des églises en plusieurs pays musulmans, ou encore aux règlements qui veulent limiter la visibilité des églises dans des pays où les chrétiens ne représentent qu'une minorité de la population, ou bien enfin aux déplacements des églises dûs aux impératifs de l'urbanisme moderne dans les pays de tradition chrétienne. Rien de tout cela ne serait nous surprendre dans la mesure où, construite pour la prière d'une communauté, les églises sont des bâtiments qui possèdent une signification politique inévitable. De même qu'il existe un langage à la fois théologique et sacramentaire pour comprendre le sens de l'architecture des églises, il existe tout autant un sens politique de cette même architecture reconnaissable dans les pays qui pratiquent la séparation entre l'Église et l'État, ce qui est le cas de bon nombre de nations occidentales. Ces dernières ont été influencées par une vision datant des Lumières selon laquelle la foi relève d'une conviction personnelle qui n'a pas à s'exprimer sur la place publique. Dès lors, l'architecture religieuse est considérée soit comme un trésor à préserver ou même à restaurer, soit comme un édifice réservé à un club.

Pour comprendre la dimension politique d'une église, il peut être utile de se référer à l'histoire de l'Église primitive. Depuis le temps des apôtres, le terme « ecclesia » désigne la communauté des saints, c'est-à-dire de ceux qui ont été baptisés dans la mort et la résurrection du Christ. Dieu les a fait sortir des ténèbres pour entrer dans le Corps du Christ. En se référant à lui-même, le Christ a employé le terme de « temple », selon les Évangiles : « Détruisez ce temple et en trois jours, je le reconstruirai. » Le Nouveau Testament parle encore du « temple » spirituel des croyants qui est fondé sur les apôtres. Après l'Ascension de Jésus, c'est la personne même du croyant qui devient « temple » en son corps, son âme et son esprit. C'est ainsi que saint Paul nous en avertit, « ne savez-vous pas que vous êtes le temple de l'Esprit Saint ? »

Pendant les trois premiers siècles, l'Église ne connaît aucun édifice portant ce même nom ; les célébrations de l'Eucharistie avaient lieu principalement dans des maisons particulières. Sur quelques-unes d'entre elle, on bâtit ce qu'on appellera des églises « titulaires » de Rome, par exemple : Saint-Clément, Saints-Jean et Paul, Sainte-Pudence, Sainte-Sabine et Sainte-Cécile. Après la destruction du Temple de Jérusalem par les Romains en 70, l'exclusion progressive des chrétiens des synagogues et le fait que la communauté des croyants comporte une majorité de gentils convertis, les familles chrétiennes se trouvèrent obligées d'ouvrir les portes de leurs maisons à leurs frères qui subissaient souvent des persécutions. On peut parler alors d'une Église souterraine, sans façade publique.

Tout va changer avec la victoire de Constantin sur son rival Maxence, lors de la bataille du pont Milvius, aux environs de Rome, le 28 octobre 312, qui va devenir le nouveau et unique empereur. Selon le récit laissé par Eusèbe de Césarée dans son *Historia Ecclesiastica*, que le tenait de la bouche même de Constantin, les troupes de nouvel empereur avait remporté la victoire en se référant aux deux lettres grecs Chi et Rho, qui signifiaient le nom de Christ, en devenant une armée chrétienne : pour la première fois dans l'histoire, une armée combattait sous l'étendard chrétien. La conversion de l'empereur Constantin, qui suivit sa victoire, fit de lui un catéchumène. Il permit à l'Église, qui n'avait plus à craindre de persécution, de sortir de l'ombre ; elle va dès lors jouer un rôle public dans l'empire. Contrairement à tous ses prédécesseurs, Constantin refusa de gravir les degrés du Capitole afin d'offrir un sacrifice dans le Temple de Jupiter, Junon et Minerve qui était le temple le plus important de tout l'Empire. Au lieu de quoi, au début de l'hiver de la même année, il commença la construction de la première église dans l'histoire pour exprimer sa gratitude au Dieu des chrétiens. Le 9 novembre 312, le vieux quartier général de la garde impériale (qui appartenait à son beau-frère Maxence qui venait d'être vaincu) fut rasé afin de permettre la construction d'une nouvelle cathédrale, avec son baptistère, et la résidence de l'évêque de Rome. Ce terrain qui appartenait à la famille Latran se situait au sud-ouest de la cité, à proximité des remparts.

Comme l'écrit l'historien Robert Louis Wilkens: « Dans le passé les empereurs avaient bâti des temples aux dieux, mais Constantin érigea une basilique au Dieu unique, dans laquelle était offert un nouveau sacrifice : l'Eucharistie ».

Constantin favorisa les évêques en qui il voyait des précieux collaborateurs, accorda des privilèges au clergé tels que, par exemple, la dispense de taxes, promut des chrétiens à des postes élevés, et lança plusieurs projets de construction de bâtiments chrétiens, comme par exemple, ceux qui devaient se trouver sur les tombes de saint Pierre et saint Paul à Rome, mais aussi le Saint-Sépulcre de Jérusalem et (après avoir fondée une nouvelle capitale portant son nom, là où se trouvait jadis la cité grecque de Byzance, située sur le Bosphore en Asie Mineure) l'église des Saints-Apôtres de Constantinople. Constantin assura le premier patronage officiel de l'Église. Toutefois, comme la majorité des sénateurs, des aristocrates et de l'ensemble de la population n'était pas chrétienne, Constantin dut respecter les sensibilités païennes. L'arc de triomphe dit « arc de Constantin » construit trois ans après sa victoire, en est un bon exemple : il est décoré des statues de la déesse Victoire avec d'autres symboles empreints à la mythologie païenne, tandis que les symboles chrétiens en sont totalement absents. Nous savons qu'une fois l'arc achevé, des sacrifices furent offerts aux dieux Apollon, Diane et Hercule à la demande des membres de la curie impériale.

L'empereur chrétien, conseillé par ses assistants, choisit le modèle de la basilique pour la première église chrétienne. Son architecture venait de l'ancien Rome et était utilisée pour des bâtiments publics à usage administratif et judiciaire. Le terme latin de basilique vient du grec « βασιλική στοά » et signifie « promenade royale », il désignait au début la salle de justice royale, puis, par extension, les bâtiments municipaux de l'époque. La basilique était située au centre de la ville romaine, la plupart du temps à côté du forum principal. Sa forme était rectangulaire, avec deux entrées latérales, et comportait une nef centrale et des allées, avec une surélévation en ses deux absides ; il devait y avoir la statue dans une de ses absides.

L'architecture des temple païens ne pouvait pas être réutilisée telle quelle pour la construction des églises. Il y avait à cela deux raisons : 1.) il ne fallait pas rappeler le souvenir païen ; 2.) les cérémonies et les sacrifices de culte païen s'effectuaient dehors, à ciel ouvert, pour être visibles par les dieux, tant dis que le temple était réservé aux prêtres et à la conservation du trésor. Les églises chrétiennes devaient adapter l'architecture au fait que les baptisés relevaient d'un sacerdoce commun et devaient participer activement, et non pas comme simples spectateurs au sacrifice éternelle de l'Eucharistie. Il fallait faire entrer dans le nouvel espace, grâce à de grands fenêtres, la lumière du Christ qui avait vaincu les ténèbres du monde, tandis que les temples païens étaient fort obscurs. Il y eut, certes, plusieurs variations du plan de la basilique préchrétienne, qui conservait toujours une forme rectangulaire. La basilique chrétienne conservera la nef centrale avec ses deux allées latérales, mais placera l'entrée à l'opposé de l'abside. Dans cette dernière l'autel était érigé sur un promontoire, alors que le clergé se disposait autour, afin de célébrer la divine liturgie. Dans la plupart des basiliques, la nef centrale était plus haute que les allées latérales ; des fenêtres étaient creusées dans l'espace qui séparait la hauteur de la nef centrale des allées latérales. On appelait cet espace le « claire-voie ». Des basiliques de ce style furent construites en Europe occidentale, en Grèce, en Syrie, en Égypte et en Palestine, qui étaient les premiers centres de la chrétienté. De bons exemples subsistent dans les ruines de la basilique de Sainte Agnès, et dans les églises de Sainte-Pudence et Saint-Clément à Rome. On trouve encore des basiliques de ce genre dans le Caucase, notamment en Arménie et en Géorgie : tandis que la nef centrale est légèrement plus élevée que les latérales, un toit unique couvre ensemble, ce qui rend l'intérieur plus obscur. Ce plan est connu sous le nom de basilique « orientale », ou de « pseudo-basilique » en Europe centrale.

Pour l'Église primitive, la basilique devait être ou bien la cathédrale de l'évêque de la ville (la « cathedra » représentait l'autorité avec laquelle il enseignait comme successeur des apôtres) ou bien le mémorial rappelant les apôtres ou les premiers martyrs. Les églises cathédrales, comme St-Jean de Latran, était construite sur le modèle des basiliques païennes semi-publiques ; en augmentant de taille, elle manifestait le transfert graduel du pouvoir public entre les mains de l'évêque. L'emplacement à l'intérieur des murailles de la ville était la preuve non seulement de la présence de l'église comme une communauté

des chrétiens dans la cité, mais aussi l'appui impérial à la nouvelle religion. Émergea ainsi une nouvelle vision politique des relations entre l'Église et l'État qui n'était plus faite d'opposition, mais devenait une alliance. Les basiliques construites en souvenir des martyrs se trouvaient, elles, hors des remparts puisque les tombes étaient nécessairement à l'extérieur de la cité, en raison de la coutume antique de brûler les cadavres ; c'est là que se trouvaient les cimetières, les catacombes ou les nécropoles. Cet emplacement avait aussi une signification politique : comme la majorité de la population de l'empire n'était pas chrétienne, les citoyens païens ne toléraient, au moins à l'origine, qu'une seule église à l'intérieur de la ville.

Les basiliques préchrétiennes ne servaient qu'à un usage impérial : on voit alors que le choix de la basilique pour construire des églises avait une signification qui ne pouvait échapper à la population du IV^{ème} siècle. Même les matériaux employés dans leur construction exprimaient la faveur de l'empereur, comme, par exemple, le choix de porphyre qui était chez les Égyptiens exclusivement réservé aux constructions impériales. La signification politique dans la construction des premières églises qui évidemment étaient destinées à honorer Dieu, était tout aussi évidente dès la pose de la pierre angulaire. La modification du plan de la basilique païenne était une réinterprétation théologique de la théorie politique qui avait inspiré la construction des basiliques. L'emplacement de l'abside, par exemple, au bout de la nef rectangulaire, voulait représenter une tête, c'est pourquoi là se trouvait la cathèdre de l'évêque qui agissait « in persona Christi » ; la nef, à son tour, symbolisait le corps même du Christ dans lequel se réunissaient les fidèles en tant qu'assemblée liturgique. La forme arrondie de l'abside voulait dire que l'éternité pénétrait dans le rectangle de la nef qui était-elle même symbole du cosmos : une manière d'exprimer que le Christ continuait à s'incarner et à grandir parmi nous. L'emplacement de l'autel, au point de rencontre entre l'abside et la nef, représentait l'échange éternel entre le Christ, prêtre, victime et sacrifice, qui se trouve déjà dans la gloire éternelle, et nous-mêmes. Les seules autres décorations dans les basiliques primitives du IV^e siècle sont les mosaïques de l'abside qui représentent les scènes apocalyptiques de la fin de temps, parce que la proclamation de l'Évangile et la célébration de l'Eucharistie sont des avant-goûts du banquet éternel. La signification d'une basilique comme mémorial apparaîtra de manière parfaite dans la construction de St-Pierre sur la nécropole du Vatican, là où la tradition assure que l'apôtre était enterré ; la construction nécessita des gros efforts de nivellement. On trouverait aussi un bon exemple à Jérusalem dans la basilique de St-Sépulcre où aurait été enterré Jésus ; là encore des travaux considérables ont été nécessaires.

Selon les chroniques des premiers conciles, des baptistères furent bâtis pour corriger les excès dus à la pratique du baptême privé. Quand le baptême devient la règle pour tous les chrétiens, et que l'immersion fit place au baptême par aspersion, les premiers baptistères ne furent plus nécessaires. Celui de Saint-Jean de Latran resta le seul bâtiment de l'église primitive, puisqu'il avait été bâti par Constantin pendant la première moitié du IV^e siècle à rester en l'état, tandis que la basilique a été complètement reconstruite à plusieurs reprises. L'espace central où un bassin servait de fonts baptismaux, présentait une forme octogonale entourée de huit colonnes de porphyre dont les chapiteaux étaient en marbre, leur fût était de forme classique. Le déambulatoire et les murs intérieurs formaient un octogone plus grand : cette partie avait été construite par le pape Sixte III quand il était revenu sain et sauf à Rome et avait été élu évêque, après les violences de ce qu'on a appelé le brigandage d'Éphèse, en Asie Mineure, à la suite des décisions du concile œcuménique de 431. L'entrée se trouve sur le côté ; le porche est soutenu par deux nobles colonnes de porphyre avec des chapiteaux, des corps et des soubassements richement doués. Les baptistères appartenaient à cette période de l'histoire de l'Église où la majorité de ceux qui se présentaient au baptême étaient des adultes ; l'immersion était la règle. Les colonnes possédaient la double signification de désigner un espace où régnait l'empereur qui annonçait à son tour le Royaume de Dieu. Nous n'en trouvons guère de traces avant l'Édit de Thessalonique qui fit du Christianisme la religion de l'Empire, à la fin du IV^{ème} siècle ; après quoi les gens se présentaient en masse pour réclamer le sacrement de l'initiation. Après le IX^{ème} siècle, alors que le baptême des enfants devenait la règle, on ne construisit que peu de baptistères. Quelques-uns des anciens baptistères étaient si grands que des synodes d'évêques pouvaient s'y tenir. Il avait été nécessaire de les construire vastes, parce que, dans l'Église primitive,

l'évêque avait l'habitude de baptiser l'ensemble des catéchumènes de son diocèse. C'est pour cela que les baptistères se trouvaient à proximité de la cathédrale et non pas des églises paroissiales. Il faut ajouter que la célébration n'avait lieu qu'à Pâques et à deux autres occasions durant l'année. Dans le temps où il n'y avait pas de baptêmes, les portes du baptistère étaient fermées avec le sceau de l'évêque, afin de garantir l'orthodoxie de tous les baptêmes qui avaient été célébrés dans le diocèse. Certains baptistères étaient divisés en deux, une partie pour chaque sexe ; d'autres étaient doubles.

On voit donc que la construction des premières églises ne peut être dissociée de la dimension politique de leur conception et de leur architecture. La basilique romaine apparaît donc comme une réalité polyvalente : la vision théologique à laquelle elle se réfère et l'usage liturgique qui en est fait ne peuvent être séparés de la signification proprement politique qui a présidé à sa construction. Dans les toutes premières périodes, les chrétiens célébraient en dehors des bâtiments spécifiques ; il n'y avait pas d'autel consacré pour l'Eucharistie. C'est pourquoi les chrétiens, considérés comme « l'Église », elle-même, pouvaient célébrer la liturgie au dehors des bâtiments-églises. Même si la tradition de l'architecture religieuse est vieille d'un millénaire et demi, et même s'il y eut une évolution des styles depuis les débuts, nous restons aujourd'hui dans le droit fil de constructions qui reflètent la présence de l'Église dans le monde. Il est intéressant d'observer, par exemple, qu'après la destruction du Second Temple à Jérusalem, la construction des synagogues n'a jamais répondu au souci d'imprimer une communauté de croyants juifs, qui sont la vraie synagogue. Elles imitent les constructions chrétiennes, puisque celles-ci sont devenues prédominantes. On pourrait dire la même chose de l'islam : les mosquées cherchent à rivaliser avec la beauté et la majesté des églises ; après les conquêtes militaires du Moyen-Orient ou de l'Afrique du Nord, l'islam convertit les églises en mosquées. La mosquée Al-Aqsa, construite en 705 sur le site du Second Temple, à Jérusalem, sur l'ordre du sultan, cherche délibérément à donner aux musulmans un édifice rivalisant avec la majesté de la basilique du Saint-Sépulcre. Dans l'islam, l'« oumma », ou communauté des croyants, n'est pas associée à un édifice. On ne devrait donc pas s'étonner que, de par leur longue tradition d'églises construites dans l'espace public, les chrétiens réclament de continuer à les bâtir dans ce même espace. Certes, dans la plupart des pays, il existe aujourd'hui une séparation entre l'Église et l'État. Cela n'empêche pas la mission ecclésiale de réclamer sa propre place dans le contexte politique du XXI^e siècle. Depuis le tout début, nos églises expriment la dimension sociale de l'Évangile et la présence du Corps Mystique du Christ dans le monde, afin que l'Église du Christ puisse devenir encore plus efficacement le sacrement universel du salut pour l'humanité.

La conservation et l'ouverture des églises : Les préoccupations d'un évêque d'aujourd'hui

Conférence élaborée à partir du document « Faire vivre nos églises », Conférence des Evêques de France, octobre 2008.

Quelques chiffres pour situer le diocèse de Moulins

Le diocèse de Moulins, créé le 6 octobre 1822, correspond au département de l'Allier :

- 7340 km²
- 343062 habitants (INSEE 2017)
- 317 communes
- 18 paroisses,
- 66 prêtres dont 45 sont incardinés dans le diocèse.
- 37 ont moins de 75 ans, et sont donc en activité. Parmi ces 37, 5 sont « fidei donum » (Ambositra à Madagascar et Dakar au Sénégal), 3 sont frères de St Jean, 3 sont Lazaristes. Ce qui fait 26 prêtres diocésains de moins de 75 ans.
- 382 églises et chapelles, dont un nombre important de style roman.
- 73 classées et 71 inscrites à l'inventaire supplémentaire.
- Selon l'association des amis du patrimoine en Bourbonnais, en 2016-2017, 66 églises ou chapelles ont été concernées par des travaux ou par des projets de travaux qui seront engagés dans les années qui viennent.

L'église de nos villages, de nos quartiers, un bâtiment fédérateur.

Si seulement les murs de nos églises pouvaient parler ! Ils nous raconteraient l'histoire de tous ceux qui y ont reçu le sacrement du baptême, qui ont participé à la messe du dimanche, qui ont célébré leur communion, leur mariage, qui ont dit adieu à un être aimé... L'histoire de ces hommes et femmes qui, en s'y arrêtant, ont rencontré le Christ et ont entendu son appel à vivre son Evangile d'amour dans le quotidien de leur existence...

Mais l'église dans un village ou un quartier n'est pas uniquement un bâtiment qui a du sens pour les seuls chrétiens, sinon comment expliquer que de si nombreuses communes, soutenues par les collectivités territoriales, les associations de sauvegarde du patrimoine, la fondation du patrimoine... mettent autant d'énergie à restaurer et à embellir leurs églises ?

Je crois que l'église est d'abord, pour un village, un quartier, le signe d'une communauté : on appartient à une communauté villageoise et l'église, souvent en son centre, en est comme l'élément fédérateur, le signe identitaire, quand bien même aujourd'hui les « néo-ruraux » récemment installés ont bien du mal à s'y identifier. Signe de la communauté parce que c'est là que la communauté familiale se construit : les familles viennent y célébrer les moments importants de la vie et dans des proportions non négligeables encore aujourd'hui. Signe de la communauté, enfin, parce que signe de son histoire : l'église, dans ses restaurations successives, ses agrandissements, ses modifications, porte son histoire gravée dans les pierres. C'est important, je crois, de savoir d'où l'on vient, de connaître ses racines à une époque et dans une société où il faut accepter d'être nomade et souvent déraciné en raison des changements d'emploi, des déménagements, du brassage des populations. Et cela explique, en partie, tout le soin que les communes portent à leur église, quand bien même nombre d'entre elles connaissent des difficultés économiques en raison, entre autre, de la baisse de la population en rural, de la disparition des commerces et de l'artisanat et du désengagement de l'État.

L'Eglise est également le signe que la vie humaine a du sens, qu'elle est précieuse. Comme me disait une dame d'un village d'Eure et Loir où j'étais curé : « vous savez, M. l'abbé, c'est vrai, je n'ai pas mis souvent les pieds à l'église mais je veux être sûre qu'au jour de ma mort je passerai bien par l'église parce que je ne veux pas être enterrée comme un chien ». « Passer par l'église », c'est être sûr que sa vie et la vie des gens qui s'y rassemblent, a de la valeur, parce que là, dans l'église, on fait attention à elle.

L'église, dans un village ou un quartier, est le signe de nos racines culturelles et spirituelles. Racines culturelles de par les artistes qui s'y sont exprimés lors de sa construction et de ses embellissements

successifs. Ils y expriment la mentalité, les préoccupations, les recherches, les questionnements de leur époque. Il suffit de voyager en France pour se rendre compte qu'on ne bâtissait pas et qu'on ne décorait pas une église de la même manière ici en Bourbonnais, au coeur du Finistère ou en plein pays Basque. En cela le bâtiment église dit quelque chose de l'identité culturelle d'une population et c'est important, à ce titre, de la préserver.

Signe de nos racines spirituelles. Là est pour moi la fonction essentielle de nos églises. Nous le savons, l'univers religieux en France et un peu partout dans nos sociétés occidentales, connaît un véritable bouleversement : qui n'a pas été surpris par l'émergence du bouddhisme et des philosophies orientales ? L'islam est la seconde religion en France... On en viendrait presque à oublier que notre tradition religieuse est la tradition chrétienne. L'église, plantée au coeur du village, d'un quartier, le rappelle d'une manière forte. Si je vous dis cela, ce n'est pas pour revendiquer je ne sais quelle première place ou par mépris des autres religions, mais simplement pour rappeler que notre société a été et est encore profondément marquée par l'Évangile de Jésus-Christ. Et c'est vrai que le bâtiment-église est plus qu'un signe, il est un symbole. Il marque au coeur de nos villages et de nos quartiers, un espace de paix, un espace où la violence, le mal, l'exclusion n'ont pas leur place. Dimensions fondamentalement évangéliques, dimensions fondamentalement humaines qui inspirent notre vie en société. Il n'est donc pas anodin que les habitants d'un village soient si attachés, en général, à leur église. Ils savent qu'elle est beaucoup plus qu'un élément du patrimoine, aussi vénérable soit-il.

Dans une église, je le disais, des chrétiens se rassemblent, des hommes et des femmes y passent pour prier, pour célébrer les moments importants de leur vie, qu'ils soient joyeux ou douloureux. Le bâtiment-église renvoie donc les communautés paroissiales à leur mission essentielle : inviter largement à rencontrer le Christ comme celui qui donne sens à la vie quand celle-ci semble en avoir si peu pour bon nombre de nos contemporains. Les communautés paroissiales doivent donc ouvrir largement les portes de leurs églises, certes, mais elles doivent s'ouvrir largement à ce peuple en attente qui habite sur leur territoire. Saviez-vous qu'on n'a pas le droit de célébrer l'Eucharistie ou d'organiser une célébration dans une église en fermant la porte à clé derrière soi ? Canons 1214 et 1221 : « Par église, on entend l'édifice sacré destiné au culte divin où les fidèles ont le droit d'entrer pour l'exercice du culte divin, surtout lorsqu'il est public » et « Pendant les célébrations sacrées, l'entrée dans l'église sera libre et gratuite », parce que, précisément, le Christ est là pour tous et qu'il invite sans exclusive.

Et cela dit ce qu'est l'Eglise, la communauté des baptisés. L'Eglise, communauté des baptisés, n'est pas une fin en soi, travailler à sa beauté n'a qu'un but : qu'elle soit un signe pour les hommes et les femmes au milieu desquels elle est dressée afin qu'ils s'y sentent invités, écoutés et qu'ils y découvrent que ce qui fait sa beauté c'est le Christ. Quel intérêt en effet que nos églises, en général, soient bien entretenues si elles restent vides, fermées à double tour et sans aucune vie ou si le groupe qui s'y rassemble chante très bien, prie très bien, s'aime beaucoup mais qu'il laisse la porte fermée à double tour derrière lui, abandonnant les gens du village ou du quartier sur le parvis ?

Je tenais à rappeler l'importance de nos églises-bâtiments pour notre société et pour l'Eglise Catholique. Parce que c'est à partir de cette importance que vous pourrez comprendre quelles sont les préoccupations d'un évêque d'aujourd'hui, pour leur conservation et leur ouverture.

Des églises ouvertes, signe d'une Eglise qui est la maison ouverte du Père

« L'Eglise est appelée à être toujours la maison ouverte du Père. Un des signes concrets de cette ouverture est d'avoir partout des églises avec des portes ouvertes. De sorte que si quelqu'un veut s'approcher pour chercher Dieu, il ne rencontre pas la froideur d'une porte close. »

Pape François, « Joie de l'Évangile » 47

Pourtant, nous avons des raisons de nous inquiéter !

Longtemps, les églises de village, de quartier, ont correspondu parfaitement au nombre d'habitants et à la pratique religieuse. L'explosion des périphéries de nos villes (ici en Bourbonnais, Montluçon au moment de la révolution industrielle à la fin du XIX^{ème} siècle et dans l'immédiat après-guerre avec le début des « trente glorieuses »), a motivé la construction d'églises nouvelles, des églises aujourd'hui très souvent

désertées en raison de la crise économique qui a vidé les quartiers, de la baisse de la pratique et de l'importance des populations issues de l'islam qui y habitent. C'est le cas dans le diocèse de Moulins, à Montluçon, dans le quartier populaire de Fontbouillant où le choix a été fait de vendre l'église St Martin, construite en 1962, à la commune. Quand je suis arrivé il y a 5 ans, la communauté catholique du quartier, qui ne comptait pas plus de 40 pratiquants, avait fait le choix de se rassembler le dimanche dans un local paroissial plutôt que dans l'église devenue trop grande.

Notre département est également marqué par le phénomène des populations saisonnières liées aux résidences familiales occupées pendant l'été ou lors des week-ends prolongés à partir du printemps, d'où un déséquilibre de fréquentation des offices selon les saisons. Soulignons également, pour notre département, l'exode rural, le vieillissement de la population et la baisse de la pratique religieuse, conséquence de la sécularisation. Aujourd'hui, il n'y a donc plus adéquation entre l'édifice religieux et la population.

Les populations, les pouvoirs publics, de multiples associations de sauvegarde du patrimoine souhaitent que tout soit entrepris pour préserver les églises et s'engagent avec générosité pour cela. Mais on note une indifférence croissante dans une partie des jeunes générations qui accèdent aux responsabilités communales. Ces édifices ne leur parlent plus, ils deviennent un héritage encombrant du passé, pour lesquels il faudra bien trouver une destination.

Une journée de colloque a été organisée par la C.E.F. Il était intitulé « Ces églises qui font l'Eglise. » Il s'est tenu aux Bernardins à Paris, le 10 mars 2017. Il a permis de faire apparaître une grande convergence de vues en faveur de la sauvegarde du patrimoine, dans le cadre de la législation en vigueur, mais en souhaitant la résolution de questions complexes concernant le financement des travaux de restauration, dans le cadre nouveau de l'intercommunalité.

Utiliser les églises pour ce qu'elles sont.

Le premier souci des communautés catholiques doit être d'utiliser pleinement leurs églises. Pour cela, elles doivent s'efforcer, dans toute la mesure du possible, d'ouvrir les églises et de les rendre accessible à tous. S'agissant d'une partie du domaine public affecté au culte, l'église est faite pour être ouverte, y compris en dehors des célébrations. Rappelons que c'est une obligation canonique, mais également légale au plan civil.

Des églises ouvertes pour ceux qui souhaitent y trouver un espace de recueillement, seul ou en groupe. L'église n'est pas un musée, encore moins une salle des fêtes mais elle est le lieu de la rencontre de Dieu. Dans certaines églises, on installe un cahier où chaque visiteur peut exprimer une prière, une pensée, un vœu. On met à disposition des fiches de prière. Il peut y avoir un fond musical pour inviter à la contemplation et au recueillement. Dans nos beaux édifices romans, certaines équipes de chrétiens veillent à l'éclairage, aux bougies allumées, au fleurissement de l'édifice. Ils tiennent à jour les panneaux d'information. Des dépliants permettent une visite spirituelle de l'église.

Il n'est pas toujours possible d'ouvrir les églises toute la journée. Les curés veillent à ce que les heures d'affichage soient affichées. On comprend la peur de certains maires et de certains curés à l'idée de laisser ouverte leur église dans des quartiers ou des villages très isolés. Néanmoins, il semblerait que la fermeture systématique n'est pas une garantie contre le vol ou les dégradations. Ouvrir l'église sensibilise la communauté locale qui s'engage pour sa sécurité.

Utiliser les églises pour une utilisation culturelle élargie

Il appartient à l'Eglise Catholique de faire mieux vivre nos églises ! Sans oublier leur destination première : lieu de recueillement pour tous, lieu de prière pour les croyants, de célébrations pour les pratiquants, il convient de ne pas restreindre la compréhension de l'expression « exercice du culte » à la seule liturgie. La loi de 1907 parle de « la pratique de la religion », expression qui inclut, outre le culte public lui-même, toutes les formes de prière personnelle ou communautaire, mais aussi les moments de catéchèse, les visites guidées à caractère spirituel, ainsi que l'écoute et l'entretien spirituel entre un prêtre et un fidèle. En de nombreux endroits, le prêtre aujourd'hui couramment chargé de plusieurs communes est très utilement secondé par des équipes de laïcs qui oeuvrent localement et prennent en charge tous les aspects nécessaires : ouverture et nettoyage de l'église, chauffage, fleurissement, préparation des liturgies. Tout cela est essentiel pour l'avenir.

La communauté se rassemble pour des messes dominicales, celles du samedi soir, du dimanche ou en semaine, pour des baptêmes, des mariages, des sépultures. Mais la visibilité de la communauté ne doit pas se limiter aux assemblées liturgiques. J'encourage les prêtres à motiver les catholiques pour qu'ils utilisent leurs églises comme centre de la vie chrétienne même quand le prêtre n'est pas là : groupe de prière régulier, liturgie des heures, chapelet en octobre et en mai, chemins de croix pendant le carême et le vendredi saint. J'encourage à ce qu'il y ait une crèche au temps de Noël et qu'on invite quelques jours avant Noël les familles à se retrouver à l'église pour la découvrir, écouter l'Évangile de la nativité, prendre quelques chants de Noël et boire un chocolat ou un vin chaud. Pour Pâques, dans quelques églises, des paroissiens réalisent un chemin de Pâques et invitent les gens à venir le découvrir.

Eveiller le pèlerin qui sommeille dans le touriste

Les personnes qui poussent la porte d'une église peuvent être mues par des sentiments très divers. Je rêve, en tant qu'évêque, de bénévoles formés à l'accueil dans les églises. Le visiteur peut avoir le désir de prier... Mais nombre d'entre eux seront poussés par leur goût de l'art roman, de l'art gothique, tels autres seront soucieux de retrouver leurs racines spirituelles, tels autres simplement par curiosité ou la recherche d'un peu de fraîcheur lors des chauds jours d'été ! Est-il possible d'éveiller le pèlerin qui sommeille dans le touriste ?

Ouvrir nos églises à des utilisations non cultuelles.

Rappel de la loi : Aucune manifestation non cultuelle ne peut être organisée dans une église communale et dans ses dépendances sans l'autorisation formelle de l'affectataire. C'est l'affectataire qui décide si une activité autre que cultuelle est compatible avec le caractère sacré du lieu. Des abus sont constatés. Par exemple, une association 1901 pour la sauvegarde de l'église loue l'édifice pour des concerts ou négocie avec la mairie, sans passer par l'affectataire. Ou encore on demande au maire et non à l'affectataire l'autorisation d'organiser un concert ou une conférence, ou une autre manifestation dans l'église. Il arrive assez fréquemment que des concerts, récitals ou expositions soient réalisés sans consultation de l'affectataire. On assiste également, de la part de mairie qui ont investi beaucoup dans la restauration de leur église, à des demandes d'utilisation conjointe, à temps partagé entre le cultuel et le culturel. Aucune destination permanente autre que le culte ne peut être envisagée pour une église d'avant 1905. De plus, l'affectation concerne tout l'édifice avec ses dépendances de manière indivisible. Voici la réponse du ministre de l'Intérieur à une question écrite du 16 avril 1990 sur l'utilisation possible des églises « pour des manifestations de caractère profane ... alors même qu'il s'agit de biens communaux ». Se référant à la loi du 2 janvier 1907, art.5, le ministre poursuit : « Aucune manifestation non cultuelle ne peut être organisée dans une église communale sans l'accord formel des autorités religieuses locales qui restent seules juges de la compatibilité de la manifestation envisagée et du respect de l'affectation des lieux ».

Il convient d'honorer les demandes de mise à disposition de l'église, pour des manifestations ponctuelles de type culturel, en essayant, au maximum de respecter le cadre de la loi. Le curé peut s'entourer de l'avis de la commission diocésaine compétente. Toute manifestation non cultuelle doit être compatible avec le caractère propre du lieu, et doit être l'objet d'un contrat écrit entre l'affectataire et l'organisateur. Certains diocèses ont élaboré un directoire pour l'utilisation de l'église à des fins culturelles – ce n'est pas le cas de celui de Moulins. La sacralité du lieu et de son mobilier, notamment de l'autel, doit être respectée. Il faut en particulier veiller à ce que ne soient exécutées que les pièces inscrites au programme, et que rien ne soit contraire à la nature de l'édifice. Sur le terrain, il faut généralement articuler ce que la loi prescrit et la dimension pastorale, c'est-à-dire de l'accueil bienveillant, évangélique. Souvent, il faut expliquer que l'église n'est pas une salle de concert et pourquoi on ne peut pas tout interpréter, tout exposer dans une église. Il est parfois nécessaire de proposer une aide pour réaliser un programme de concert... L'annonce de l'Évangile passe aussi par-là ! Et c'est également ainsi que l'église-bâtiment peut témoigner du désir de l'Église d'être au plus près de tous, disponible à tous.

Conclusion

Notre patrimoine culturel est une richesse commune. Il fait partie de notre paysage. Pour tous, il est un espace de recueillement et de ressourcement, un lieu de mémoire, mais aussi une ouverture sur la transcendance. Comme évêque, je remercie et je soutiens les efforts des pouvoirs publics et des nombreuses associations pour que nos églises soient restaurées dans les meilleures conditions et qu'elle serve d'écrin à l'expression de la foi comme à certaines manifestations culturelles compatibles avec leur destination première.

Aux pratiquants qui font un usage régulier de leur église, je demande instamment de les faire vivre toujours plus intensément, par la liturgie, par les groupes de prière et toutes initiatives exprimant la foi de la communauté chrétienne. L'église de pierre est le signe de la vitalité de la communauté croyante. Si nous n'utilisons pas davantage nos églises, comment justifier que les communes arbitrent en faveur de leur restauration ?

+ Laurent PERCEROU
Evêque de Moulins.



L'ART SACRÉ 2
Couvent Saint-Jacques
20, rue des Tanneries
75013 - Paris



Moulins, cathédrale Notre-Dame-de-l'Annonciation

BON DE SOUTIEN

Ouvrant droit aux réductions d'impôt prévues aux articles 200, 238bis et 885-0-Vbis A du Code général des impôts.

À retourner au père Laurent LEMOINE, L'Art Sacré 2 - 17, rue des Lyonnais - 75005 - Paris.

Je soussigné(e),.....
demeurant.....
adresse électronique.....
souhaite recevoir la lettre d'information de l'association L'Art sacré 2.
et lui apporter mon soutien par un don de euros
et adresse à l'association un chèque de euros*
et effectue un virement bancaire de euros**

fait le
à.....

Signature

* Chèque à libeller à l'ordre de : L'Art Sacré 2

** IBAN : FR76 1010 7001 9170 5779 304 - Code BIC : BREDFRPPXXX - Code banque : 10107
Code guichet : 00177 - Numéro de compte : 00917057793 - Clé 04.